



RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



INFORMATIONS

Conditions de réouverture du collège

aux élèves à partir du

9 novembre 2020

INFORMATION

Conditions de réouverture du collège aux élèves à partir du 9 novembre 2020

1 - Fonctionnement du collège

L'accès au collège sera possible à partir de **7h50** et jusqu'à **16h50** uniquement, par l'entrée principale.

Les transports scolaires seront assurés.

Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les élèves lors de leurs déplacements (y compris dans les transports scolaires).

Il appartient aux parents de fournir **deux masques** par jour à leur enfant. Le collège en fournit aux élèves qui n'en disposeraient pas.

Les nouvelles règles de distanciation et les gestes barrière sont maintenus, en permanence et partout.

3 - Rôle des familles

Les parents ont un rôle actif dans le respect des gestes barrière (*explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, ...*).

Ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme évoquant la Covid-19, chez l'élève ou dans sa famille, et/ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas s'y rendre.

De même, les élèves ayant été testés positivement à la Covid, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire. Ils en informent le chef d'établissement.

L'infirmière scolaire prendra en charge les élèves et personnels présentant des symptômes. Un protocole d'isolement sera alors mis en place. L'infirmière est joignable par téléphone au collège si besoin.

Pour toute information concernant les mesures sanitaires :

Un numéro vert répond à vos questions en permanence, 24h/24 et 7j/7 :

[0 800 130 000](tel:0800130000)

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

4 - Protocole SANITAIRE

L'élève se lavera les mains au moins :

- à l'arrivée au collège,
- avant et après chaque récréation,
- avant et après chaque repas,
- après être allé aux toilettes,
- le soir avant de rentrer chez soi, ou dès l'arrivée au domicile

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation physique entre les élèves d'une même classe.

5 - Arrivée des élèves

Nous vous demandons de veiller à la ponctualité de votre enfant car les retards poseront difficulté à l'application du protocole sanitaire mis en place pour la sécurité de tous.

Les élèves devront utiliser la solution hydroalcoolique disponible à l'entrée du collège. Un masque leur sera remis s'ils n'en disposent pas.

A savoir :

- Le masque ne remplace pas les gestes barrières notamment la distanciation physique.
- Le masque ne doit pas être touché ou placé sur le menton ou le front.
- Le masque doit être changé après 4 heures ou si l'élève souhaite boire ou manger.
- Le masque doit être retiré en ne touchant que les élastiques.
- S'il s'agit d'un masque jetable, l'élève ira le déposer dans une poubelle lui-même en le tenant par les élastiques
- S'il s'agit d'un masque réutilisable, **vous devrez fournir un sac plastique pour y placer le masque de la matinée.**

Dès leur arrivée au collège, les élèves se rendent immédiatement dans le rang qui correspond au numéro de salle qui est attribué à la classe (1 salle = 1 classe).

Dès la sonnerie, le professeur prend en charge la classe et la dirige vers la salle qui lui est attribuée.

Un sens de circulation valable en permanence est défini pour rejoindre la salle de classe.

6 - Aménagement de la salle de classe (1 salle par classe et non 1 salle par professeur sauf pour les groupes)

Classe	Salle dédiée
6 ^{ème} 1	105
6 ^{ème} 2	117
6 ^{ème} 3	114
6 ^{ème} 4	115
5 ^{ème} 1	116
5 ^{ème} 2	12
5 ^{ème} 3	113
5 ^{ème} 4	111
5 ^{ème} 5	10

Classe	Salle dédiée
4 ^{ème} 1	219
4 ^{ème} 2	118
4 ^{ème} 3	09
4 ^{ème} 4	11
4 ^{ème} 5	218
3 ^{ème} 1	214
3 ^{ème} 2	213
3 ^{ème} 3	216
3 ^{ème} 4	211

Quand cela est nécessaire en AP le groupe 2 se voit attribuer une autre salle (voir pronote) et le groupe 1 reste dans la salle de la classe.

Les groupes de SCIENCES en 6^e et 3^e restent positionnés dans la salle du professeur de sciences.

➤ Les **cours de latin, Allemand et italien** ont une salle par professeur :

LATIN	106	ALLEMAND	106	ITALIEN	212
-------	-----	----------	-----	---------	-----

➤ Les **Devoirs Faits** se feront :

- avec les AED en salle Rouge (plus grande).
- avec les enseignants en 215 ou CDI (voir Pronote).

Ces salles utilisées par différentes classes sont soumises au nettoyage après chaque passage d'élèves. Les élèves disposeront du matériel nécessaire pour nettoyer leur zone de travail.

La ventilation des classes

L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois, **ce qui permet de fermer les fenêtres pendant le cours**. Une ouverture préventive à chaque fin de cours peut être réalisée lors du changement de professeur.

Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin, avant l'arrivée des élèves, pendant les inter-cours, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 2 heures. Pendant les cours, les portes **restent** ouvertes pour assurer une meilleure ventilation des locaux.

Les fenêtres sont fermées le soir après le dernier cours de la classe.

Aucune sortie d'élève pendant le cours n'est autorisée (sauf accompagné d'un élève pour aller aux toilettes ou à l'infirmerie).

Accès aux autres espaces

Le CDI accueillera uniquement les élèves en cours d'EMI.

Le foyer n'est pas accessible jusqu'à nouvel ordre.

L'accès aux salles informatiques et aux salles d'études est autorisé et soumis au nettoyage après chaque passage d'élèves. Les élèves disposeront du matériel nécessaire pour nettoyer leur zone de travail.

7 – Les inter-classes

A la sonnerie de fin de cours, les professeurs se rendent dans la salle suivante sans attendre le collègue suivant. Les élèves se rendent en autonomie dans leur salle quand cela est nécessaire (sciences, AP, Devoirs Faits, LV2, latin ou étude) et attendent le professeur devant la salle dans le calme. Les personnels de vie scolaire seront en circulation sur les paliers.

8 - Récréations

Avant et après les récréations, les professeurs font utiliser aux élèves la solution hydroalcoolique disponible dans la salle de classe.

Les récréations auront lieu en même temps pour toutes les classes mais une zone sera attribuée pour chaque niveau afin d'éviter des brassages entre niveaux. Quatre zones seront définies au sol, séparées chacune par un mètre.

Niveaux	Emplacement	Toilettes
6 ^{ème}	Zone orange - Proche du hall et foyer	A l'intérieur dans le hall
4 ^{ème}	Zone verte - Devant les bureaux administratifs	
3 ^{ème}	Zone Jaune - Entre la salle polyvalente et la loge	Toilettes extérieures
5 ^{ème}	Zone bleue - Préau et devant l'escalier des salles de technologie	

Les élèves devront rester dans leur zone par classe sauf pour se rendre aux toilettes par un des passages qui leur permet de ne pas se croiser. Pendant ces récréations, les gestes barrières sont respectés. Les jeux de contact sont formellement interdits.

En cas d'intempéries, tous les élèves resteront dans leur salle de classe accompagnés de leur professeur. L'équipe vie scolaire prendra en charge les élèves désirant se rendre aux toilettes.

Dès la sonnerie de fin de récréation, les élèves se rangent dans le rang de leur salle et les professeurs vont chercher leur classe dans la cour, et la dirige vers la salle qui lui est attribuée.

Un sens de circulation valable en permanence est défini pour rejoindre la salle de classe.

9 – Les cours d'EPS

Les enseignants d'EPS adaptent l'organisation de leur enseignement pour suivre les consignes suivantes :

- Pas de brassage entre classes ;
- L'utilisation de matériel au sein d'une même classe est possible. Les élèves se passent du gel hydroalcoolique avant la séance et le matériel est désinfecté régulièrement.
- Le port du masque n'étant pas possible lors d'une activité physique, une distanciation d'au moins deux mètres est respectée quand il est enlevé. Les activités ne le permettant pas sont annulées ;
- Le masque n'est enlevé que lors d'un effort physique. Il est remis lors des situations d'observation, d'arbitrage ...

10 - Demi-pension

La présence des élèves étant obligatoire, aucune remise d'ordre ne sera effectuée.

Avant de descendre à la cantine (11h23 ou 12h18) :

Avant de sortir de la salle, les élèves doivent ranger leurs affaires dans leur cartable, **qui doit être posé au sol**, afin que les agents désinfectent les tables sur le temps du midi.

Les élèves qui ne sont pas dans leur salle habituelle (en groupe) avant le repas vont déposer leurs affaires dans leur salle de classe entière avant de descendre.

Passage à la cantine :

Un ordre de passage par classe est établi par la vie scolaire.

Les élèves se rangent, dans la cour, dans la zone dédiée au passage cantine, en respectant un mètre de distance entre chaque classe, en attendant qu'un adulte vienne les chercher. Après accord d'un adulte, ils entrent dans le réfectoire et utilisent la solution hydroalcoolique.

Les élèves sont placés, par classe, dans le réfectoire **et chaque classe est espacée d'un mètre**. Le masque peut être retiré uniquement une fois que l'élève est assis.

Les déplacements dans le réfectoire sont limités (aller chercher de l'eau, se rendre aux toilettes) et avec port du masque obligatoire.

A la fin du repas, ils utilisent la solution hydroalcoolique qui leur sera distribuée.

Un nouveau masque doit être utilisé après le repas.

Au retour de la cantine pour ceux qui ne vont pas dans leur salle dédiée :

A 12h45, les élèves attendent leur professeur dans la cour et vont avec lui chercher leur sac dans la salle.

A 13h42, les élèves montent dans la salle de groupe et iront chercher leur sac avec le professeur.



Stéphanie LEFRANCOIS

La Principale

COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

Si tu es malade, reste à la maison.

1
Lave-toi les mains
avec du savon,
très régulièrement.

2
Tousse et éternue
dans le pli
de ton coude
et loin de tes amis.

3
Utilise
des mouchoirs
en papier
et jette-les
à la poubelle.

4
Salue
tes amis
de loin.

5
Respecte
une distance
de 1 mètre
(2 grands pas)
entre toi et
les autres.

6
Évite de toucher
ton visage (nez,
bouche, yeux).

1 mètre

 GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

COVID-19

METTRE ET PORTER SON MASQUE



**Avant de mettre
mon masque,
je me lave les mains.**



**Il couvre mon nez
et ma bouche.**



**Je le touche
le moins possible.**



**Je pense à
me laver les mains
très régulièrement.**

 GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

COVID-19

LES RÈGLES DE CIRCULATION DANS MON ÉCOLE/ÉTABLISSEMENT



**Je ne crée pas
d'attroupements
dans les couloirs.**



**Je respecte le sens
de circulation indiqué.**



**Je me tiens à plus
d'un mètre des autres,
même en cas
de croisement.**



**J'évite de toucher les
poignées de portes.**

 GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

COVID-19

LES RÈGLES À RESPECTER DANS LA COUR DE RÉCRÉATION



**Je reste à un mètre
de mes camarades
(deux grands pas).**



**Je ne joue pas
à des jeux collectifs.**



**Après chaque récréation,
je me lave les mains.**



**Je porte mon masque
même lorsque je parle.**

 GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS  **0 800 130 000**
(appel gratuit)